République Française Département de la Haute-Garonne

EXTRAIT DU Reçu en préfecture le 16/04/2024 DES DELIBI

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Publié le 16/04/2024

ID: 031-200077451-20240415-1_PV_CM_190324-DE

DU CONSEIL MUNICIPAL

2024-04-001

DE LA COMMUNE DE LASSERRE-PRADERE

Nombre de conseillers :

En exercice: 23

Quorum : 12

Présents : 16 Votants : 19

Excusés :01 Absents : 03

Exclus : /

Date de la convocation:

08/04/2024

Date de l'affichage:

08/04/2024

Séance du 15 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril à 19H00

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence

de M. SERNIGUET Hervé

Présents (16): H. SERNIGUET, M. MOREAU, V. DE ALMEIDA SOARES, C. TAUZIN, R. BOETSCH, S. BOSSART-DUDOUET, M. GIACOMONI-VIEU, V. GOMEZ, P. DUCHENE-MARULLAZ.

M-J LAGRASSE, C. DUMAS, J. DUPONT, H. DEMBLANS

P. PAULY, J. ARVIN-BEROD, S. REYNARD

Procurations (3): S. IVANEC à S. BOSSART-DUDOUET, M. IMELHAINE à H. DEMBLANS, H. GRIFFOIN à C. TAUZIN

Excusé(e)(s) (0): M. ANSCIEAU

Absent(e)(s) (3) N. DUBARRY, M. GOUNOT, V. PINEL

OBJET:

Valérie GOMEZ a été nommée secrétaire de séance, assisté par Séverine

LE HINGRAT Secrétaire Comptable.

Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 19-03-2024

Le Maire donne lecture à l'assemblée du procès-verbal relatif à la séance du

Conseil Municipal du 19-03-2024

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

par 18 voix Pour: SERNIGUET, DE ALMEIDA SOARES, GOMEZ, BOETCH, GIACOMONI-VIEU, DUPONT, REYNARD, TAUZIN(2), GOMEZ, LAGRASSE, DUCHENNE-MARULLAZ, PAULY, BOSSART-

DUDOUET(2), DEMBLANS(2), MOREAU,

par 1 Abstention: ARVIN-BEROD

par 0 Contre:

Vote:

Nombre de votants: 19 Pour : 18

Abstentions : 1

Contre : 0 PREND ACTE et APPROUVE le procès-verbal relatif à la séance du Conseil

Municipal du 19-03-2024

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdit

Le Maire, H. SERNIGUET

<u>Département</u>

ID: 031-200077451-20240415-1_PV_CM_190324-DE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LASSERRE-PRADERE

Séance du 19 mars 2024

Nombre de conseillers :

En exercice: 23
Quorum: 12
Présents: 14
Votants: 19
Excusés: 01
Absents: 03
Exclus: /

Date de la convocation :

11/03/2024

Date de l'affichage:

11/03/2024

Séance du 19 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars à 19H00

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. SERNIGUET Hervé

Présents (14): H. SERNIGUET, V. PINEL, V. DE ALMEIDA SOARES, C. TAUZIN, R. BOETSCH, S. BOSSART-DUDOUET, H. GRIFFOIN, M. GIACOMONI-VIEU, V. GOMEZ,

P. DUCHENE-MARULLAZ, M-J LAGRASSE, C. DUMAS,

S. IVANEC, P. PAULY

Procurations (5): J. ARVIN-BEROD à S. BOSSART-DUDOUET, H. DEMBLANS à H. SERNIGUET, M. IMELHAINE à V. DE ALMEIDA, M. ANSCIEAU à P. DUCHENE-MARULLAZ, S REYNARD à V. GOMEZ,

Excusé(e)(s) (1): J. DUPONT

Absent(e)(s) (3) N. DUBARRY, M. MOREAU, M. GOUNOT,

Valérie GOMEZ a été nommée secrétaire de séance, assisté par Séverine LE HINGRAT Secrétaire Comptable.

1 – Approbation du procès-verbal de la réunion du CM du 18-12-2023

Le Maire donne lecture à l'assemblée du procès-verbal relatif à la séance du Conseil Municipal du 18-12-2023.

DÉBAT

H. SERNIGUET : y a-t-il des modifications ou observations à apporter, sans réponse, je mets aux voix : Abstention ? vote contre ? refus de vote ? Je vous remercie

VOTE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

PREND ACTE et APPROUVE le procès-verbal relatif à la séance du Conseil Municipal du 18-12-2023

2 – Approbation du Compte de Gestion 2023 Commune

Le Maire informe l'assemblée, que le Compte de gestion 2023 transmis par le comptable du Trésor Public de Grenade, est en tout point conforme aux résultats du Compte Administratif 2023 de la commune. En conséquence, il est nécessaire de l'approuver.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdit

Au registre figurent les signatures des membres présents

DEBAT

H. SERNIGUET demande s'il y a des questions ? Pas de questions ? je mets aux voies

VOTE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le Compte de Gestion 2023

3 – Approbation du Compte Administratif 2023

Le Maire présente à l'assemblée le Compte Administratif 2023 et fournit les explications, par chapitres, nécessaires à sa bonne compréhension.

A l'issue de cette présentation, le Maire transmet la présidence à la première adjointe (dans l'ordre du tableau) afin qu'elle procède au vote en son absence.

Section fonctionnement:

Recettes:

Ch 013 atténuation des charges : 2 636,38 € Ch 70 Produits de services : 6 701,38 € Ch 73 Impôts et taxes : 884 624,90 € Ch 74 Dotations et participations : 297 975,25 € Ch 75 Autres produits de gestion courante : 13 947,94 € Ch 77 Produits exceptionnels 60,00€ : 7 997,39 € Ch 042 Opérations d'ordre Ch 002 Excédent reporté 2022 : 273 278,10 €

Récapitulatif:

réalisations de l'exercice : 1 213 943,20 €
 report de l'exercice 2022 : 273 278,10 €
 Total des recettes : 1 487 221,34 €

Récapitulatif:

réalisations de l'exercice : 1 117 831,25 €
Total des dépenses : 1 117 831,25 €

Section investissement:

Recettes:

Ch 10 Taxes : 109 357,54 € Ch 16 Dépôts et Cautionnements : 250,00 €

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 031-200077451-20240415-1_PV_CM_190324-DE

Ch 4582 : 179 152.27 € Ch 041 Opérations d'ordre : 4 200,00 €

Ch 002 Excédent antérieur reporté 2020 : 154 181,27 €

Récapitulatif:

réalisations de l'exercice : 292 959,81 €
restes à réaliser à reporter en 2024 : 94 967,16 €
Report de l'excédent antérieur : 154 181,27 €
Total des recettes réalisées : 447 141,08 €

Dépenses :

Récapitulatif:

réalisations de l'exercice : 311 064,46 €
report de l'exercice antérieur : 0,00 €
restes à réaliser à reporter en 2024 : 49 952,97 €
Total des dépenses réalisées : 361 017,43 €

Dépenses :

DÉBAT

H. SERNIGUET demande s'il y a des questions? Pas de questions? je mets aux voies.

VOTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Vote et approuve le Compte Administratif 2023 à l'unanimité sauf le maire absent pour le vote

4 – Affectation du résultat

Le Maire présente à l'assemblée les résultats de fonctionnement de l'exercice 2023. Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de : 369 390,09 € et Un excédent d'investissement de : 136 076,62 €

DÉBAT

H. SERNIGUET demande s'il y a des questions ? Pas de questions ? je mets aux voies

VOTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

Après avoir examiné le Compte Administratif 2023 statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement comme suit :

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT:

A - résultat de l'exercice : + 96 111,99 €

B – Résultat antérieur reporté : + 273 278,10 €

C - Résultat à affecté: + 369 390,09 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT:

D – Solde d'exécution d'investissement : - 18 104,65 €
D 001 Report investissement 2021 sur 2022 : + 154 181,27 €
E – Solde des restes à réaliser d'investissement : + 45 014,19 €

Besoin de financement: 0

Résultat : Produit de financement : 136 076,62 €

AFFECTATION:

R1068 Réserve investissement : 0 €

R 002 Report de fonctionnement : + 369 390,09 € R 001 Report investissement : + 136 076,62 €

5 – SDEHG: Rénovation éclairage public: rue du GEX

Le Maire informe l'assemblée que suite à la demande de la commune concernant la rénovation de l'éclairage public de la rue du Gex – Matériel type « boules » - coordination CCGOT – référence 3AT 160, le SDEHG a réalisé l'avant-projet sommaire de l'opération suivante :

Commande P4 GEX

- -Le projet devra s'adapter au projet voirie de la CCGOT
- Rénovation du coffret de commande d'éclairage public
- Fourniture et pose du disjoncteur différentiel 300mA sur le départ concerné
- Vérification du bon fonctionnement de l'horloge existante
- Dépose 15 lanterne vétustes SHP 50 et 100 watts
- Depuis le coffret de commande existant, création d'un réseau souterrain d'éclairage public d'environ 380m. (Voir avec CCGOT)
- Fourniture et pose de 15 mats de 4 5 mètres de hauteur équipés d'appareils résidentiels à technologie LED 20 watts environ. La puissance et le nombre seront affinés lors de l'étude d'éclairements.
- Fourniture et pose de prises guirlandes un appareil sur deux
- Ensemble RAL 3004
- Température de couleur : 2700K
- Prévoir installation de driver FP
- Arrêté du 27-12-2018 : Typa a
- Pour l'ensemble du projet, l'objectif d'éclairement est porté à la classe M5, ce qui correspond à une voie résidentielle dans laquelle la vitesse est estimée à 30km/h (niveau d'éclairement recherché : 7,5 lux moyen avec une uniformité de 0,4)

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Dans un souci d'économie d'énergie, la commune souhaite poursuivre ID: 031-200077451-20240415-1_PV_CM consommations. Ainsi, les lanternes ne seront munies d'aucun dispositifs individuels réducteurs de puissance mais l'horloge sera programmée pour effectuer une extinction de nuit de 00h à 6h (à faire valider par la mairie).

-Pour l'ensemble du projet les lanternes LED devront avoir une garantie de 10 ans (pièces et main-d'œuvre) et les luminaires utilisés devront répondre au 1 de la fiche CEE.

Cette opération a été conçue en vue d'installer un éclairage public respectueux de l'environnement et de la biodiversité conciliant économie d'énergie, maîtrise des dépenses publiques et réduction de la pollution lumineuse. Les technologies les plus avancées en matière de performances énergétiques seront mises en œuvre et permettront une économie sur la consommation annuelle d'énergie électrique d'environ 50%, soit 558 €/an.

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part à la charge de la commune se calculerait comme suit :

TVA (récupérée par le SDEHG)	18 189 €
Part SDEHG	46 200 €
Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION)	52 995 €
	117 384 €

Avant d'aller plus loin dans les études de ce projet, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa participation financière.

Dès réception de cette délibération, les services techniques du Syndicat pourront finaliser l'étude et le plan d'exécution sera transmis à la commune pour validation avant planification des travaux

DÉBAT

- H. SERNIGUET demande s'il y a des questions?
- C. DUMAS: Quels sont les travaux prévus au Gex?
- V. DE ALMEIDA: Trottoirs, espaces verts, changement des candélabres, zone à 30, petite chicane avec stationnement, ...
- M. GIACOMONI-VIEU: Ça commence quand?
- V. DE ALMEIDA: Après le carottage
- S. BOSSART-DUDOUET: Amiante ou pas?
- V. DE ALMEIDA: Je ne sais pas, je demanderai
- S. BOSSART-DUDOUET: Car les vieilles routes ont souvent de l'amiante R. BOETCH : Le niveau d'éclairage sera le même sur toute la commune ?
- V. DE ALMEIDA: oui
- C. DUMAS : Le lotissement des vieilles vignes, il n'y a pas de réfléchissement sur le poteau, c'est dangereux.
- V. DE ALMEIDA : Oui, c'est prévu de le changer
- C. TAUZIN: Il faut taper sur la table et appeler Orange

VOTE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

DECIDE de couvrir la part restant à la charge de la commune par voie d'emprunt et de prendre rang sur le prochain prêt du SDEHG. Dans ce cas, l'annuité correspondante qui sera fonction du taux d'intérêt obtenu lors de la souscription, est estimé à environ 5 139 € sur la base d'un emprunt de 12 ans à un taux annuel de 2,5%, l'annuité définitive sollicitée à la commune étant calculée sur la base du taux de l'emprunt réellement souscrit par le SDEHG. Cette contribution sera imputée au compte 6554 en section fonctionnement du budget communal. Cette dépense

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 031-200077451-20240415-1_PV_CM_190324-DE

sera ainsi intégralement compensée dès la première année de mise en service la rénovation de l'éclairage public

6 – SDEHG: Branchement de 3 locaux communaux

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de la commune le 30/05/2023 concernant : le **branchement de 3 locaux communaux,** le SEDHG a réalisé l'étude de l'opération suivante :

- Dépose du tarif jaune existant
- Fourniture et pose de 2 distributeurs Tri
- Fourniture et mise en place de 3 panneaux de contrôle triphasés

Compte tenu des règlements applicables au SDEHG, la part restant à la charge de la commune se calculerait comme suit :

☐ Part SDEHG☐ Part restant à la charge de la comm	2 796€ une (estimation) 2 387€	
Total	5 183€	
Avant de planifier les travaux correspondant financière.	s, le SDEHG demande à la commune de s'engager sur sa partici	ipation
	DÉBAT	
H. SERNIGUET : demande s'il y a des questio	ns ? Pas de questions ? je mets aux voies	
	VOTE	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le projet présenté

DECIDE de couvrir la part restant à la charge de la commune sur ses fonds propres imputée à l'article 6554 de la section de fonctionnement du budget communal.

7 – Délibération instaurant une prime pouvoir d'achat

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée :

Les organes délibérants des collectivités territoriales ou de leurs établissements publics peuvent instituer une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire au bénéfice des agents publics de la fonction publique territoriale. Elle vise à soutenir le pouvoir d'achat des agents publics percevant une rémunération annuelle brute inférieure ou égale à 39 000€.

Pour être éligibles à la prime, les agents doivent :

- avoir été nommés ou recrutés par un employeur public à une date d'effet antérieure au 1er janvier 2023 ;
- être employés et rémunérés par un employeur public au 30 juin 2023 ;
- avoir perçu une rémunération brute inférieur ou égale à 39 000 euros sur la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023, sachant que la garantie individuelle de pouvoir d'achat (GIPA) et la rémunération issue des heures supplémentaires défiscalisées ne sont pas à prendre en compte.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024 Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 031-200077451-20240415-1

La prime prévue est versée par :

- l'employeur public qui emploie et rémunère l'agent au 30 juin 2023 ;
- chaque employeur public, lorsque plusieurs employeurs publics emploient et rémunèrent l'agent au 30 juin 2023.

L'organe délibérant de la collectivité détermine le montant de la prime, sans toutefois pouvoir dépasser des plafonds, fixés en fonction d'un barème identique à celui qui s'applique à l'État et aux employeurs hospitaliers (article 5 du décret n°2023-1006 du 31/10/2023).

Le montant de la prime est réduit à proportion de la quotité de travail et de la durée d'emploi sur la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023.

Cette prime est cumulable avec toutes primes et indemnités perçues par l'agent.

Lorsque l'agent n'a pas été employé et rémunéré pendant la totalité de la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023, le montant de la rémunération brute est divisé par le nombre de mois rémunérés sur cette même période puis multiplié par douze pour déterminer la rémunération brute.

Lorsque plusieurs employeurs publics ont successivement employé et rémunéré l'agent au cours de la période du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023, la rémunération prise en compte est celle versée par la collectivité, l'établissement qui emploie et rémunère l'agent au 30 juin 2023, corrigée pour correspondre à une année pleine.

Lorsque plusieurs employeurs publics emploient et rémunèrent simultanément l'agent au 30 juin 2023, la rémunération prise en compte est celle versée par chaque collectivité, établissement, corrigée pour correspondre à une année pleine.

La prime peut être versée en une ou plusieurs fractions avant le 30 juin 2024.

DÉBAT

- H. SERNIGUET: demande s'il y a des questions?
- S. BOSSART-DUDOUET: Précision, c'est une prime Ponctuelle et non pérenne. Nous avons insisté pour que cette prime soit attribué au personnel du SIVOM et Mairie
- V. PINEL: Pour information, le SIVOM a prévu de ne donner que la moitié du montant maximal pour ne pas impacter le budget.

VOTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Décide :

Article 1:

La prime de pouvoir d'achat exceptionnelle sera versée aux agents qui remplissent les conditions règlementaires selon le barème suivant :

ID: 031-200077451-20240415-1_PV_CM_190324-DE

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1er juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant de la prime de pouvoir d'achat (à préciser dans la limite des plafonds fixés par le décret)
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 € (dans la limite de 800 €)
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 € (dans la limite de 700 €)
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 € (dans la limite de 600 €)
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 € (dans la limite de 500 €)
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400 € (dans la limite de 400 €)
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350 € (dans la limite de 350 €)
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300 € (dans la limite de 300 €)

L'attribution de la prime à chaque agent fait l'objet d'un arrêté individuel.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

8 – Recrutement d'agent contractuel de droit public sur emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité

Le Maire,

Vu la Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et notamment son article 3-1.1°;

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant disposition statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à savoir : **Débroussaillage et tonte des espaces verts et travaux imprévus**



H. SERNIGUET: demande s'il y a des questions? Pas de questions? je mets aux voies

VOTE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à l'accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois allant du 01/05/2021 au 30/04/2022 inclus.

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 031-200077451-20240415-1_PV_CM_190324-DE

Cet agent assurera les fonctions d'Adjoint technique polyvalent à temps complet ou à temps non complet de 35 heures hebdomadaires

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

DECISIONS DU MAIRE

<u>DECISION N°2024-001</u>: Avenant n°1 à la convention de mise à disposition d'une salle communale « café associatif Buv'art » par la commune de Lasserre-Pradère au profit de la Maison des Habitants de la Vallée de la Save

C. TAUZIN : C'est à la demande du Buv'art pour bénéficier d'une participation de la MDS pour les frais d'électricité, eau...

QUESTIONS DIVERSES

Commission RH:

S. BOSSART-DUDOUET:

- Le RIFSEEP sera réévalué après validation de la délibération par la CST
- Les entretiens Individuels auront lieux le 5 avril pour Éric, Jérôme et Séverine avec la participation de la commission RH
- Le CIA pourra être mis en place suite aux objectifs fixés lors des entretiens
- Réflexion a apporter sur la gestion des risques professionnels
- Plan de prévention des risques : prévoir au budget un escabeau et une armoire phytosanitaire

<u>Journée Citoyenne :</u>

M. GIACOMONI-VIEU: Elle aura lieu le 1^{er} juin, je n'ai pas reçu de réponse des élus qui souhaitent s'investir?? Il y a plusieurs chantiers qui avance, en collaboration avec la MDS et Le SIVOM notamment la collecte des déchets pour les enfants.

V. PINEL: En amont sur la préparation car c'est sur la base du volontariat.

V. GOMEZ : Repas au Buv'art, peut-être traiteur si le budget nous le permet

M. GIACOMONI-VIEU : C'est une belle journée de partage et de rencontre

V. PINEL: Notamment pour les nouveaux administrés qui découvrent la commune

C. DUMAS : C'est pour l'embellissement de la commune.

PCS:

M. GIACOMONI-VIEU : Il n'est pas fini mais le plus long est surtout de le réunir tous les éléments II y aura besoin de l'implication de tous les élus

H. SERNIGUET : On peut déjà remercier Magali qui a fourni beaucoup de travail sur ce sujet

Divers:

Envoyé en préfecture le 16/04/2024 Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 031-200077451-20240415-1_PV_CM_190324-DE

V. GOMEZ:

- Panneau Pocket a atteint les 1000 abonnés pour la commune
- Je suis à la recherche d'idée pour fêter les 1 an du Marché de Plein Vent ?

P. DUCHENE-MARULLAZ: Prévision 2025, est-il possible de faire des devis pour les trottoirs pour la RD17 F??

H. SERNIGUET: Nous allons demander le chiffrage

Fin de la réunion 20h35

République Française Département de la Haute-Garonne

EXTRAIT DU DES DELIBE

Envoyé en préfecture le 16/04/2024 Reçu en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024 Publié le 16/04/2024

5²LO

DES DELIBE ID: 031-200077451-20240415-2_TAUX_24-DE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LASSERRE-PRADERE

2024-04-002

Nombre de conseillers :

En exercice: 23

Quorum : 12 Présents : 16

Votants : 19

Excusés : 01 Absents : 03

Exclus : /

Date de la convocation:

08/04/2023

Date de l'affichage:

08/04/2023

OBJET:

Vote des Taux 2024

Vote:

Nombre de votants : 19 Pour : 19 Abstentions : 0 Contre : 0 Séance du 15 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril à 19H00

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence

de M. SERNIGUET Hervé

Présents (16): H. SERNIGUET, M. MOREAU, V. DE ALMEIDA SOARES, C. TAUZIN, R. BOETSCH, S. BOSSART-DUDOUET, M. GIACOMONI-VIEU, V. GOMEZ, P. DUCHENE-MARULLAZ, M-J LAGRASSE, C. DUMAS, J. DUPONT, H. DEMBLANS

P. PAULY, J. ARVIN-BEROD, S. REYNARD

Procurations (3): S. IVANEC à S. BOSSART-DUDOUET, M. IMELHAINE à H. DEMBLANS, H. GRIFFOIN à C. TAUZIN

Excusé(e)(s) (0): M. ANSCIEAU

Absent(e)(s) (3) N. DUBARRY, M. GOUNOT, V. PINEL

Valérie GOMEZ a été nommée secrétaire de séance, assisté par Séverine LE HINGRAT Secrétaire Comptable.

Le Maire informe l'assemblée que le budget primitif, cette année, pourra être équilibré avec une augmentation des taux communaux de 4 % pour la Taxe Foncière des propriétés Bâties (TFB), la taxe foncière sur les propriétés non-bâties (TFNB) et sur la taxe d'habitation des résidences secondaires et logements vacants (TH)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE, afin de pouvoir équilibrer son budget primitif 2024, d'augmenter les taux pour la TFB, la TH, et la TFNB comme proposé cidessus, soit :

Taux votés	2023	2024
Taxe foncière (bâti)	46,90	48,78
Taxe foncière (non bâti)	86,37	89,93
Taxe Habitation résidences Secondaires et log vacants	17.95	18,61

PREND NOTE du versement du coefficient correcteur de 80 553 €

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdit



Le Maire, H. SERNIGUET TAUX FDL 2024

277 LASSERRE PRADERE

COMMUNE:

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Appendent de l'Action de l'Ac

ARRONDISSEMENT: 31 TOULOUSE

TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE GRENADE-CADOURS

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2024

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

		Bases d'imposition	Taux de référence	Taux plafonds	Bases d'imposition	Produits référence	Taux votés	Produits attendus	SI
Taxes		errectives 2023 1	2024	2024 3	previsionnelles 2024 4	(col. 4 × col. 2) 2024 5	2024 6	(col. 4 x col. 6) 2024 7	
Taxe foncière bâtie (TFB)	3)	1 237 070	46,90	125,18	1 292 000	605 948	48.78	650 238	
Taxe foncière non bâties (TFNB)	s (TFNB)	36 800	86,37	235,08	38 300	33 080	89,99		1.0
Taxe d'habitation (TH)		50 233	17,89	64,89	43 300	7 746	-		200
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	entreprises (CFE)	^	^	^^	^^	*	10/01		
					Total	646 774		672 701	7
Тахе		Bases d'imposition effectives 2023	Taux de référence de TH 2024	Taux de majoration 2023	Bases d'imposition prévisionnelles 2024	Produit référence Tages (col.4 x col.2 x col.3)	Taux de majoration voté 2024	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2024)	1 × 2
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	oitation (MTHS)	*	**	*	>>>	^	^		
Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir	par variation propo	ortionnelle: il n'est pa	s nécessaire de remplir		de reconduction des	cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.	variation différenciée	0	
Taxes		Calcul du co	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 9	oportionnelle 9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle		Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2024,	
Taxe foncière bâties (TFB)	·B)	Produit total souhaité	va.		48 78	excède le taux plafond	cochez la case	se	
Taxe foncière non bâties (TFNB)	s (TFNB)	672 7	Tot 100	280	1	indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit	ne i+		
Taxe d'habitation (TH)			646 774	000	18,64	obligatoirement être votée	ée.		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	entreprises (CFE)	Produit total de référ	Produit total de référence (total colonne 5)					L	
II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2024	SCALES INDÉPEN	IDANTES DES TAUX	VOTÉS EN 2024					ID : 031	Reçu ei Publié l
TVA .	IFER / PYLÔNES	TASCOM	·TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	-200077	
	0			3 936	0	0	80 223	7451-2	ure le
III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2024	ES RESSOURCES	S FISCALES PRÉVISI	ONNELLES POUR 202	4 A TOULOUSE	ui			202404	16/04
Produits attendus des		Produits attendus des	Total prévisionnel au titre	tre 15 MARS 2024	024	Fe	e _J		/202
ressources à taux voté	+	ressources indépendantes des taux votés (col 11)	de la fiscalité directe locale		Pour la Direction des Finances publiques, HUGUES PERRIN	ues, Pour la Préfecture,	fecture, Pour	atContingno	S ² L
672 701		84 489	757 190	DIRECTEUR RE	DIRECTEUR REG. DES FINANCES			SEI	.0
]		7			-	子を見るすると	~

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Feuillet à compléter et à retourner systématiquement à la Préfecture et au service de fiscalité directe locale accompagné d'une copie de la de

2024 FDL

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

240415-2_TAUX 24-DOMIE
SUVERAINETÉ
SOUVERAINETÉ
PRINTE ET NUMÉRIQUE

COMMUNE: 277 LASSERRE PRADERE

ARRONDISSEMENT: 31 TOULOUSE

TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE GRENADE-CADOURS

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2024

_						A BRODI IITS BRÉVISIONNEI S IEER ET PYI ÔNES	ET DVI ÔNES
7451 L DES ALLOCA HONS COMPENSA I RICES EL DOTA HONS	SELDOIATION		Z. DAGES EXCINENCES				
axe oncière bâtie :		Taxe	Taxe foncière bâtie :]		a. Eoliennes et hydroliennes	
		172 a. Pa	a. Par le conseil municipal			b. Centrales électriques	
is 331 a réhabilitation, QPPV, Mayotte		0 b. Pa	b. Par la loi		38 486	c. Centrales photovoltaïques	
DE:		0 Tax	Taxe foncière non bâtie :			d. Centrales hydrauliques	
Logements sociaux : exo de longue durée		817 a. Pi	a. Par le conseil municipal			e. Centrales géothermiques	
		b. P	b. Par la loi (terres agricoles)	8)	5 895	f. Transformateurs électriques	
axe foncière non bâtie	2	2 947 C. Pa	c. Par la loi (autres)			g. Stations radioélectriques	
axe d'habitation :		Coti	Cotisation foncière des entreprises	ntreprises		h. Installations gazières et autres	
Dotation pour perte de THLV		a. P	a. Par le conseil municipal			i. Taxe sur les pylônes	
Mayotte		>>> b. P.	b. Par la loi			5. RÉFORMES FISCALES	
otisation foncière des entreprises :		3. B	3. BASES DE TAXE D'HABITATION	BITATION		a. TVA prév. (compensation TH)	××
. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire		>>> a. R	a. Résidences secondaires et assimilées	et assimilées	43 300	b. TVA prév. (comp. CVAE)	0
. Base minimum		o b. Lo	b. Logements vacants soumis à la THLV	nis à la THLV	>>>	c. Coefficient correcteur	1,149372
. Locaux industriels		c. B	Bases dégrevées hors locaux vacants	caux vacants	8 496	d. Taux FB commune 2020	19,84
l. Autres allocations		d. B	Bases dégrevées locaux vacants	vacants		e. Taux FB département 2020	21,90
		e. B	Bases dégrevées majo THS	HS SH.			
. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX							
3.1. TAUX PLAFONDS						6.4. MAJORATION SPECIALE DU TAUX DE CFE	UX DE CFE
12	Taux moyens communaux de 2023	munaux	Taux plafonds	Taux des EPCI	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser	Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2023 au niveau :	oncières de 2023
Taxes	au nive	ar	de	de 2023	pour 2024 (col. 13 - col. 14)	b. Communal	* 3
Tava foncière hâtie (TER)	39.42	50.07	07 125.18	>>>	125,18	Taux maximum:	
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,82	96,19	19 240,48	5,40000	235,08	a. Laux communal majore a ne pas dépasser	>>
Taxe d'habitation (TH)	24,45	30,04	04 75,10	10,21000	64,89	b. Taux maximum de la majoration	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	V	*	*	*	v	spéciale	>>
5.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2024 au titre de laquelle	2024 au titre de la	aquelle	6.3. MAJORAT	6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH	U TAUX DE TH	Taux de CFE perçue en 2023 par la communauté	communauté
ala diminution sans lien a été appliquée			>>> a. Tx moy.75% départemental	départemental	11,33	communes ayant opté pour	Dallie ou de
 les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés 	été augmentés		>>> b. Taux maximum de la majo	um de la majo	>>>	la fiscalité professionnelle unique	34,55

République Française Département de la Haute-Garonne

EXTRAIT DU Reçu en préfecture le 16/04/2024

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Publié le 16/04/2024

DES DELIB | HD: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE DU CONSEIL MUNICIPAL

2024-04-003

Nombre de conseillers :

En exercice: 23 Quorum : 12 Présents : 16 Votants : 19 Excusés :01

Absents : 03 Exclus : /

Date de la convocation:

08/04/2023

Date de l'affichage:

08/04/2023

OBJET:

Vote du Budget Primitif Commune 2024

Vote:

Nombre de votants: 19 Pour : 19 Abstentions :0 Contre : 0

Séance du 15 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril à 19H00

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. SERNIGUET Hervé

DE LA COMMUNE DE LASSERRE-PRADERE

Présents (16): H. SERNIGUET, M. MOREAU, V. DE ALMEIDA SOARES, C. TAUZIN, R. BOETSCH, S. BOSSART-DUDOUET, M. GIACOMONI-VIEU, V. GOMEZ, P. DUCHENE-MARULLAZ. M-J LAGRASSE, C. DUMAS, J. DUPONT, H. DEMBLANS

P. PAULY, J. ARVIN-BEROD, S. REYNARD

Procurations (3): S. IVANEC à S. BOSSART-DUDOUET, M. IMELHAINE à H. DEMBLANS, H. GRIFFOIN à C. TAUZIN

Excusé(e)(s) (0): M. ANSCIEAU

Absent(e)(s) (3) N. DUBARRY, M. GOUNOT, V. PINEL

Valérie GOMEZ a été nommée secrétaire de séance, assisté par Séverine LE HINGRAT Secrétaire Comptable.

Vote de la section FONCTIONNEMENT du budget primitif 2024 :

Le vote est présenté au niveau des chapitres, pour chaque chapitre, le Maire analyse les dépenses et les recettes et apporte pour chacun d'eux, les explications nécessaires à la bonne compréhension.

A l'issue de cette présentation et après avoir fourni les explications demandées par l'assemblée, il fait procéder au vote :

DEPENSES:

Chapitre 011: 219 368,11 € Chapitre 012: 259 250.00 € Chapitre 65 : 1 024 958.75 € Chapitre 66 : 63 007,46 € Chapitre 67: 48 000.00 €

Total des dépenses : 1 614 584.32 €

RECETTES

Chapitre 013: 10 000.00 € Chapitre 070: 7 130.24 € Chapitre 73 : 919 126.99 € Chapitre 74 : 294 487.00 € Chapitre 75 : 13 450,00 € Chapitre 77 : 1 000,00 € Chapitre 002: 369 390.09 € Total des recettes : 1 614 584.32 €

Envoyé en préfecture le 16/04/2024 Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

La Section fonctionnement est votée ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

Vote de la section INVESTISSEMENT du budget primitif 2024 :

Le vote est présenté au niveau des chapitres, pour chaque chapitre, le Maire analyse les dépenses et les recettes et apporte pour chacun d'eux, les explications nécessaires à la bonne compréhension.

A l'issue de cette présentation et après avoir fourni les explications demandées par l'assemblée, il fait procéder au vote :

DEPENSES

27 618,27 € Chapitre 16 2 500,00 € Chapitre 20 : 504 468,35 € Chapitre 21 40 000,00 € Chapitre 041

Total des dépenses : 574 836,62 €

RECETTES

136 076,62 € Chapitre 001 65 000,00 € Chapitre 10 32 800,00 € Chapitre 13 300 960,00 € Chapitre 16 40 000.00 € Chapitre 041

Total des recettes : 574 836,62 €

La Section investissement est votée à l'unanimité par chapitre.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdit

Le Maire, H. SERNIGUET

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 16/04/2024

ID : 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE: commune de LASSERRE-PRADERE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 20007745100017

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE GRENADE

M. 57

Budget primitif Voté par nature

BUDGET: LASSERRE PRADERE (3)

ANNEE 2024

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 16/04/2024 52LO

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

Sommaire

I - Informations générales	. Ä.
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17
III - Vote du budget	19
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	23
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	30
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	38
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - BP - 2024

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

48

D1 6 East d- le deur Date 7	Publié le	J LU
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	ID: 031-200077451-20240415-3_	BP_2024-DE
		Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements B3.1 - Etat des provisions constituées		Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions		Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées		Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers		Sans Objet
B6 - Prêts		Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés		Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus		Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis		Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis		Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail		Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat		Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale		Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés		Sans Objet Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus		Sans Objet
B8 - Subventions versées		42
B9 - Etat du personnel		43
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier		Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement		Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés		Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		Sans Objet
C - Annexes budgétaires		
C1.1 - Equilibre budgétaire		45
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses		46
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes		Sans Objet
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500	habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 l	nabitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information		•
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget		Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation		Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux		47
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement		Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		Sans Objet
V - Arrêté et signatures		

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

A - Arrêté et signatures

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 - Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - BP - 2024

	Valeurs	Ī
Informations statistiques		7
		-
Population totale		5
(C. M.) policonii anni 3-1		
Informations inscales (N-z)	Collectivité	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0
	Valence	
Informations financières – ratios	Valeuis	6
Dépenses réelles de fonctionnement / population		0 0
Recettes reelles de fonctionnement / population		
Dépenses d'équipement brut / population		0
Encours de dette / population (2) (3)		0
DGF / population		%
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes reelles de fonctionnement (+/		%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		%
(V) (C) transferred to the collection of the col		1

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations par les services préfectoraux).
(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{et} janvier N.
(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020 de finance de dette doit control de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finance de des de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finance de de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finance de de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finance de de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 d

du code général des impôls (4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID : 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

Ω - INFORMATIONS GENERALES **MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

THE PARTY AND TH

- L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
 au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau uu chapitre (1) pour la section d'investissement ; au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III - Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opèrer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement: 7.5 %
- Investissement: 7.5%

IV - En l'absence de mention au paragraphe III cl-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

- V Les provisions sont semi-budgétaires (4),
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

- (1) A complèter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la ilmite de 7,5% des dépenses réettes de chaque section.
- (4) A complèter par un seuf des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
 - semi budgétaire;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants:
 sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
- alls replied des resultats de l'exercice IV-1
- avec reprise des résultais de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

	CJ
I – INFORMATIONS GENERALES	EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

		RESULTAT	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1	
•	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
			1 1	,
Taballa la lator	000	0.00	0,00	A1 0,00
IOIAL DU BUDGEI	00'0			
1	00.0	00'0	(3) 0,00 AZ	A2
Investissement	2010			000
Conotionomont	00.00	0,00 (4)	(4) U,UU A3	

TOTAL des RAR 1+11 Dépenses Recettes 6,00 B1 Solde (B) Investissement 1 0,00 III + IV 0,00 B2 0,00 Fonctionnement II 0,00 IV 0,00 B3 0,00			RESTES A REALISER N-1	
1+ 0,00 1+ 0,00 1 0,00 1 0,00 1 0,00 1 0,00 1		Dépenses	Recettes	Solde (B)
1 0,00 0,00 0,00		= +		00'0
t 0,00 IV 0,00 B3	TOTAL des KAK	= + -		00'0
0,00 IV	Investissement			000
	Fonctionnement		N	00,0

		RESULTAT CUMULE = $(A) + (B) (5)$	
			000
TOTAL	A1 + B1		0,0
Investissement	A2 + B2		00'0
Fonctionnement	A3 + B3		00'0

(1) État à complèter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe — si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses. (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe — si déficitaire, et + si excédentaire. (5) Indiquer le signe — si déficite et + si excédentaire.

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE -

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le



I – INFORMATIONS GENERALES

D: 031-200077451-20240415-3_BP_202

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES

C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non ma	ndatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(1)	0,00
018	RSA		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0.00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT - TOTAL	(II)	0,00
011	Charges à caractère général (4)		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - B

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le



I – INFORMATIONS GENERALES

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-D

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à éme	ettre
TANK DESIGNATION OF THE PARTY O	/ESTISSEMENT - TOTAL	(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE F	ONCTIONNEMENT - TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précèdent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_

DEPENSES	D'INVEST	ISSEMENT
-----------------	----------	----------

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le	9 423,97	12 727,94	2 500,00	2 500,00	15 227,94
204	204) (y compris opérations) (3) Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris	506 656,06	914,23	504 468,35	504 468,35	505 382,58
22	opérations) (3) Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	(4) Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses d'équipement	516 080,03	13 642,17	506 968,35	506 968,35	520 610,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	23 637,27	0,00	27 868,27	27 868,27	27 868,27
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	les dépenses financières	23 637,27	0,00	27 868,27	27 868,27	27 868,27
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	240 000,00	36 310,80	0,00	0,00	36 310,80
Total o	les dépenses réelles d'investissement	779 717,30	49 952,97	534 836,62	534 836,62	584 789,59
	•					
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	47 213,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
10000	des dépenses d'ordre stissement	87 213,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
	-	•	···			
		T	The selection of the se	1	F74 020 02	624 790 50

041	Operations patrimoniales (1)	40 000,00	10 000/00	353555705	
	des dépenses d'ordre stissement	87 213,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
	cticcoment				
a mve	sussement				

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	624 789,59

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE -

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

5°L0**

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET - SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	64 000,00	34 119,43	32 800,00	32 800,00	66 919,43
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'équipement	364 000,00	34 119,43	332 800,00	332 800,00	366 919,43
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	70 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest, non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	960,00	0,00	960,00	960,00	960,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	70 960,00	0,00	65 960,00	65 960,00	65 960,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	200 000,00	60 847,73	0,00	0,00	60 847,73
Total des recettes réelles d'investissement		634 960,00	94 967,16	398 760,00	398 760,00	493 727,16

Total d	es recettes d'ordre d'investissement	87 213,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
	sections (10) (11)		on all the old of the	-,	5,55	5,55
040	Opérations ordre transf. entre	47 213.00		0,00	0.00	0,00
	fonctionnement (10)					
021	Virement de la section de	0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	722 173,00	94 967,16	438 760,00	438 760,00	533 727,16
			···		

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 136 076,62

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 669 803,78

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.
- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- $(10) \; DF \; 023 = Ri \; 021 \; ; \; DI \; 040 = RF \; 042 \; ; \; RI \; 040 = DF \; 042 \; ; \; DI \; 041 = RI \; 041.$
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - B

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE **EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

C2

DEPENSES F	DE FONCTIONNEMENT	
------------	-------------------	--

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	212 626,00	0,00	219 368,11	219 368,11	219 368,11
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	268 680,00	0,00	259 250,00	259 250,00	259 250,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	871 198,99	0,00	1 024 958,75	1 024 958,75	1 024 958,75
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	00,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses de gestion courante	1 352 504,99	0,00	1 503 576,86	1 503 576,86	1 503 576,86
66	Charges financières	47 113,10	0,00	63 007,46	63 007,46	63 007,46
67	Charges spécifiques (3)	48 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	. 0,00	0,00
	es dépenses réelles de nnement	1 447 618,09	0,00	1 614 584,32	1 614 584,32	1 614 584,32
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf, entre sections (4) (5)	47 213,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses d'ordre de nnement	47 213,00		0,00	0,00	0,00

Į	TOTAL	1 494 831,09	0,00	1 614 584,32	1 614 584,32	1 614 584,32
						+
7	***************************************		ALLOWANG CONTRACTOR CO			

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 614 584,32

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

 $^{(4) \} DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - B

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

5²LO

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes	7 580,00	0,00	7 130,24	7 130,24	7 130,24
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	155 872,99	0,00	165 872,99	165 872,99	165 872,99
731	Fiscalité locale	693 946,00	0,00	753 254,00	753 254,00	753 254,00
74	Dotations et participations (3)	292 226,00	0,00	294 487,00	294 487,00	294 487,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	13 315,00	0,00	13 450,00	13 450,00	13 450,00
Total o	les recettes de gestion courante	1 172 939,99	0,00	1 244 194,23	1 244 194,23	1 244 194,23
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	1 400,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total c	les recettes réelles de fonctionnement	1 174 339,99	0,00	1 245 194,23	1 245 194,23	1 245 194,23

042	Opérations ordre transf. entre	47 213,00	0,00	0,00	0,00
043	sections (4) (5) Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	des recettes d'ordre de	47 213,00	0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 221 552,99	0,00	1 245 194,23	1 245 194,23	1 245 194,23
-------	--------------	------	--------------	--------------	--------------

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	369 390,09

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 614 584,32

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	0,00
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformèment aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

^{/2024} **5**²**L0**

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE – DEPENSES ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	27 868,27	0,00	27 868,27
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	15 227,94	0,00	15 227,94
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	40 000,00	40 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	505 382,58	0,00	505 382,58
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	HEAD AND THE PROPERTY OF THE P	0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)	Note the second second second	0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	36 310,80	0,00	36 310,80
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'învestissement – Total	584 789,59	40 000,00	624 789,59

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 624 789,59

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (v compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	219 368,11		219 368,11
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	259 250,00		259 250,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 024 958,75	0,00	1 024 958,75
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	63 007,46	0,00	63 007,46
67	Charges spécifiques (9)	48 000,00	0,00	48 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	The Control of the Co	0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 614 584,32	0,00	1 614 584,32

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0.00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMUI FES	1 614 584 32

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - B

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Publié le

Reçu en préfecture le 16/04/2024

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule auton

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - E Reçulen préfecture le 16/04/2024

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Publié le

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET BALANCE GENERALE – RECETTES

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (v compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	65 000,00	0,00	65 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	66 919,43	0,00	66 919,43
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	300 960,00	0,00	300 960,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régle)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	60 847,73	40 000,00	100 847,73
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	493 727,16	40 000,00	533 727,16

	*
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	136 076,62
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	669 803,78

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	10 000,00		10 000,00
016	APA	0,00	2 (Sept. 4) 2 (C) 4 (E) (E) (C)	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks	TO THE RESIDENCE STREET, STREET	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 130,24		7 130,24
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	165 872,99		165 872,99
731	Fiscalité locale	753 254,00		753 254,00
74	Dotations et participations (8)	294 487,00		294 487,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	13 450,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	0,00	1 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 245 194,23	0,00	1 245 194,23

	<u> </u>
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	369 390,09
	4
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 614 584,32

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - B

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

624 789,

Total des dépenses d'investissement cumulées

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

	ENSEMBLE - DEPENSES - AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXFROICE
- VOTE DU BUDGET	PENSES - AP NOUVELLES
III - VOTE	T - VUE D'ENSEMBLE - DE
	CTION D'INVESTISSEMEN

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - BP - 2024

031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE 00'0 505 382,58 0,00 0,00 00'0 624 789,59 15 227,94 00'0 520 610,52 27 868,27 36 310,80 27 868,27 584 789,59 TOTAL (RAR N-1 + 0,0 40 000,0 40 000,0 Vote) 2 500,00 0,00 0,00 00'0 00'0 506 968,35 0,00 00'0 0,00 00'0 0,00 574 836,62 504 468,35 27 868,27 534 836,62 40 000,00 27 868,27 40 000,00 gérées hors AP information, dépenses 0,00 0,00 00,00 0,00 00'0 0000 0.00 gérées dans le cadre d'une AP information, dépenses 00'0 00'0 0,00 00'0 00'0 00'0 0,00 2 500,00 00'0 00,00 504 468,35 506 968,35 00'0 534 836,62 574 836,62 27 868,27 868,27 40 000,00 40 000,00 l'assemblée Vote de 27 00'0 00'0 0,00 00'0 00'0 0,00 574 836,62 0,00 504 468,35 2 500,00 506 968,35 0,00 40 000,00 534 836,62 40 000,00 27 868,27 27 868,27 Propositions nouvelles DEPENSES 0,00 0,00 les AP lors de la 00'0 0,00 0,00 00,00 0,00 0,00 l'assemblée sur budgétaire (2) Vote de séance 00'0 0,00 914,23 00'0 000 00'0 0,00 00'0 00'0 0,00 0,00 12 727,94 13 642,17 36 310,80 49 952,97 49 952,97 RAR N-1 0,00 00'0 00'0 0,00 0,00 866 930,30 00'0 506 656,06 800 240 000,00 47 213,00 40 000,00 516 080,03 23 637,27 779 717,30 87 213,00 9 423,97 23 637,27 Pour mémoire, précédent (1) mmobilisations incorporelles (sauf 204) Chapitres d'opérations pour compte de Subventions d'équipement versées (9) Total des opérations d'équipement (3) Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Immobilisations reçues en affectation Participations et créances rattachées Immobilisations en cours (sauf 2324) Emprunts et dettes assimilées (sauf Dépenses imprévues (dans le cadre Dotations, fonds divers et réserves Autres immobilisations financières Subventions d'investissement Opérations ordre transf. entre Total des dépenses d'équipement Opérations patrimoniales (7) Immobilisations corporelles Total des dépenses financières Total des dépenses d'ordre Chapitre 1688 non budgétaire) Total des dépenses réelles TOTAL sections (5) (6) d'une AP) tiers (4) 040 26 27 020 041 20 204 2 16 38 45 22 22 13

Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) il s'agit des AP nouvelles qui sont volées fors de la séance d'adoption du budget. Ceta concerne les AP refatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existent.

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »). (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

résultats).

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers. (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042),

(3) Voir l'état III-A2,1 pour le détail des opérations d'équipement.

Reçu en préfecture le 16/04/2024 Publié le 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

669 803,7

Total des recettes d'investissement cumulées

		III – VOTE I	DU BUDGET			
	SECTION	SECTION D'INVESTISSEMENT -	- VUE D'ENSEMBLE - RECETTES	RECETTES		A
	1 Problematico	**************************************	RECETTES			
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		The state of the s				+ 11
	TOTAL	722 173,00	94 967,16	438 760,00	438 760,00	533 727.16
018 13	RSA Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	00'0	00'0	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165,	300 000 000	0.00	300 000 00	300 000 00	300 000 000
	166 et 1688 non budgétaire)		1		00,000	ממיממ מחר
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'00
204	Subventions d'équipement versées (9)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
77.	Immobilisations corporelles	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Inmobilisations et cours (sauf 2324)	00.0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total d	Total des recettes d'équipement	364 000,00	34 119,43	332 800.00	332 800.00	366 919 43
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	00,000 07	00'0	65 000,00	65 000 00	65 000 00
138	Autres subventions invest, non transf,	00'0	00'0	00'0	00'0	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et	00'096	00'0	00'096	00'096	00'096
	166)				-	
42	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	00'0	00'0	00'0	00'0	0,00
56	Participations et créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
024	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total d	Total des recettes financières	00'096 02	00'0	00'096 59	65 960,00	65 960,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	200 000,00	60 847,73	00'0	00'0	60 847,73
Total d	Total des recettes réelles	634 960,00	94 967,16	398 760,00	398 760,00	493 727,16
021	Virement de la section de fonctionnement	00'0		00'0	00'0	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	47 213,00		00'0	00'0	
041	Opérations patrimoniales (6)	40 000'00		40 000'00	40 000,00	40 000,000
Total d	Total des recettes d'ordre	87 213,00		40 000,00	40 000,00	-2000
		The state of the s				07745
		and the property of the second		R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	sitif reporté ou anticipé (7)	136 076,6
7	Transfer of the Control of the Contr			T T T T T T T T T T T T T T T T T T T		
A CONTRACTOR OF THE PARTY OF TH	The state of the s	and the state of t	Address of the second s	Affe	Affectation au compte 1068 (8)	415- 0'0

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - BP - 2024

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chaptre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des

résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote, (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comples 204 et 2324,

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE III – VOTE DU BUDGET

A

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Envoyé en prefecture le 16/04/2024

	65	Q	7.	14	g	82	و	2	2 9	, ,	7 D	<u>_</u>	90	,	0		031-20	0077			415-3_BF	2024-DE
TOTAL (RAR N-1 + Vote)	624 789,59	00'0	15 227,94	15 227,94	00'0	505 382.58	313 711.56	00,0	107 800,00 20 457 20	02,104.02	8 772,00	2 000,00	2 500,00 2 184 00		00'0	0,0	0,0	520 610.5		0'0	27 868,2	27 618,2 250,0
Pour information Crédits gérés hors AP	574 836,62	00'0	2 500,00	2 500,00	00'0	504 468,35	313 711,56	00,00	107 800,00	47 OF7 82	8 772,00	2 000'00	2 500,00		00'0	00'0	00'0	506 968,35	00'0	00'0	27 868,27	27 618,27 250,00
Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	90,0	200	000	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0				
Vote de l'assemblée II	574 836,62	00'0	2 500,00	2 500,00	00'0	504 468,35	313 711,56	00'0	107 800,00	47 957 82	8 772,00	2 000,00	2 500,00 2 184,00		0,00	00'0	00'0	506 968,35	00'0	00'0	27 868,27	27 618,27 250,00
Propositions nouvelles	574 836,62	00'0	2 500,00	2 500,00	00'0	504 468,35	313 711,56	0,00	19 542.97	47 957 82	8 772,00	2 000,00	2 500,00 2 184,00		00'0	00,0	00'0	506 968,35	00,0	00'0	27 868,27	27 618,27 250,00
Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0									00,00	00'0	00'0	00'0				
RAR N-1	49 952,97	00'0	12 727,94	12 727,94	00'0	914,23	00'0	00'0	914,23	00.00	00'0	00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	13 642,17	00'0	00'0	00'0	00'0 00'0
Pour mémoire, budget précédent (2)	866 930,30	00'0	9 423,97	9 423,97	00'0	506 656,06	312 000,00	25 019,77	69 432,63	30 053,66	00'0	3 350,00	4 300,00		00'0	00'0	00'0	516 080,03	00'0	00'0	23 637,27	22 230,27 960,00
Chap. / art. (1)	TOTAL	RSA	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	Frais d'études, recherche, développement	Subventions d'équipement versées (9)	Immobilisations corporelles	Terrains de voirie	Autres terrains Râtiments publics	Installations générales,	agencements Autres constructions	Matériel et outillage incendie,	Autres inst.,matériel,outil.	veciniques Matériel de bureau et mobilier Autres immobilisations	corporelles	Immobilisations reçues en affectation	Immobilisations en cours (sauf 2324)	Total des opérations d'équipement (4)	Total des dépenses d'équipement	Dotations, fonds divers et réserves	Subventions d'investissement	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	Emprunts en euros Dépôts et cautionnements reçus
		018	20	203	204	21	2112	2118	2135	2138	2156	2158	2184 2188		22	23		Total des d	10	13	16	1641 165

ı	Envoyé en préfecture le 16/04/2024
	Reçu en préfecture le 16/04/2024
	Publié le

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

TOTAL (RAR N-1 + Vote)	+	00'0	00,00	00'0	00'0		27 868,27	36 310,80	36 310,80	584 789,59	00'0	00'0	00'0	00'0	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Pour information Crédits gérés hors AP		00'0	00'0	0,00	00'0		27 868,27	00'0	00'0	534 836,62	00'0	00'0	00'0	00'0	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP				00'0	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0							
Vote de l'assemblée	=	00'0	00'0	00'0	00'0		27 868,27	00'0	00'0	534 836,62	00'0	00'0	00'0	00'0	40 000,00	40 000'00	40 000,00
Propositions nouvelles		00'0	00,00	00'0	00'0		27 868,27	00'0	00'0	534 836,62	00'0	00'0	00'00	00'0	40 000,00	40 000,00	40 000,00
Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance	budgetaire (3)			00'0	00'0	00'0	00'0	00'0		00'0							
RAR N-1	-	00'0	00'0	0,00	00'0		00'0	36 310,80	36 310,80	49 952,97							
Pour mémoire, budget précédent (2)		447,00	00'0	00'0	00'0		23 637,27	240 000,00	240 000,00	779 717,30	47 213,00	47 213,00	47 213,00	00'0	40 000,00	40 000,00	87 213,00
Chap. / art. (1)		Dettes - Autres organismes, particuliers	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	Participations et créances rattachées	Autres immobilisations financières	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	Total des dépenses financières	Opérations pour compte de tiers (5)	Opération sous mandat n°01	Total des dépenses réelles	Opérations ordre transf. entre sections (6)	Reprise sur autofinancement antérieur	Neutralisation des amortissements	amonissements Charges transférées (7)	Opérations patrimoniales (8)	Sub nat org pub - Bât. et installations	Total des dépenses d'ordre
		16878	18	26	27	020	Total des de	45	458101	Total des de	040		198		041	204412	Total des a

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
 (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

5²LO

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - B

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - E Reçu en préfecture le 16/04/2024

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

5-3 BP_2024-DE

		VOTE DII BIIDGET				=
	SECTION D'INVESTISSEMENT	- RECETTES -	DETAIL PAR ARTICLE	3 1		A3
	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					=	= +
	TOTAL	722 173,00	94 967,16	438 760,00	438 760,00	533 727,16
018	BSA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
13	Subventions d'investissement (hors 138)	64 000,00	34 119,43	32 800,00	32 800,00	66 919,43
1303	Subv non transf Départements	64 000,00	34 119,43	32 800,00	32 800,00	66 919,43
16	Empririts et dettes assimilées (hors 1688 non budaétaire) (3)	300 000,00	00'0	300 000,00	300 000,00	300 000,00
16/1	Emplains of detection design and the second	300 000,00	00'0	300 000,00	300 000,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
200	Subvantions d'équipement versées (4) (10)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
23	Immobilisations corporalles (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
17	Immobilisations regime on effectation (4)	00.00	00'0	00'0	00'0	00'0
22	Immobilisations on cours (said 2324) (4)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des man	Tatal des recottes d'équipement	364 000.00	34 119,43	332 800,00	332 800,00	366 919,43
10tal des lece	Dotations fonds divers of réserves (sauf 1068)	00'000 02	00'0	65 000,00	65 000,00	00'000 99
2	Dolario is, ionas artes er cost se cost	00 000 00	00:00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
10222	FCTVA Taxa d'améroscoment	50,000,00	00'0	50 000,00	20 000,00	20 000,00
138	Autres subventions invest non transf.	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0
200	Emprings of dettes assimiláes (16449-165 et 166)	00'096	00'0	00'096	00'096	00'096
0 ,	Elliplants of dense assimilated (1944) 196 of 199	00'096	00'0	00'096	00'096	00'096
165	Depots et cautionnements reçus	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
20	Darticipations of créances rattachées	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
27	Autres immobilisations financières	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
720	Produits des cessions d'immobilisations	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total des rece	Total des recettes financières	00'096 02	00'0	65 960,00	65 960,00	00'096 59
45	Chapitres d'onérations pour compte de tiers (5)	200 000'00	60 847,73	00'0	00'0	60 847,
Total des recettes réelles	offes réalles	634 960,00	94 967,16	398 760,00	398 760,00	_
024	Virement de la section de fonctionnement	00'0		00'0	00'0	31-2
070	Opérations ordre transf entre sections (6) (7) (8)	47 213,00		00'0	00'0	000
040		A0 502 00		00.00	00'0	-
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, etudes Autres org pub - Bât et installations	6 711,00		00'0	00'0	
041	Opérations patrimoniales (9)	40 000'00		40 000,00	40 000,00	40 000,
700017	hood to become action and the second	40 000 00		40 000,00	40 000,00	000 04
Total des recettes d'ordre	Operation sous mandar it or ettes d'ordre	87 213,00		40 000,00	40 000,00	40 000,05
ו סומו מבס ו הה	o in io n carra					E

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - BP - 2024

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes. (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comples 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'anrulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. definition du chapitre des opérations d'ordre (Rl~040 = DF~042).

(?) Les comples 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et régiementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »),

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comples 204 el 2324.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

40415-3_BP_2024-DE

1 614 584,

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE III – VOTE DU BUDGET

Ω

DEPENSES

				DEPENSES	·0				
ō	ğlladi I	Pour mémoire	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
Clap.	Pinelle	hidaet		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
		précédent (1)		les AE lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
		() managard		séance			gérées dans le	gérées hors AE	
			_	budgétaire (2)			cadre d'une AE		==+1 ==================================
	TOTAL	1 494 831.09	00'0	00'0	1 614 584,32	1 614 584,32	00'0	1 614 584,32	1 614 584,32
044	Charnes à caractère dénéral (3)	212 626.00	00'0	00'0	219 368,11	219 368,11	00'0	219 368,11	219 368,11
012	Charges de personnel et frais	268 680,00	00'0		259 250,00	259 250,00		259 250,00	259 250,00
014	assimilés (3) Atténuations de produits	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00,00
017	RSA / Réqularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,0
65	Autres charges de gestion	871 198,99	00'0	00'0	1 024 958,75	1 024 958,75	00'0	1 024 958,75	1 024 958,75
6586	courante (sauf 6586) (3) Frais fonctionnement des groupes	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	00'0
200	d'élus		X:					4	00 011 001 7
Total des	Total des dépenses de gestion des services	1 352 504,99	00'0	00'0	1 503 576,86	1 503 576,86	00'0	1 503 576,86	1 503 57 6,86
99	Charges financières	47 113,10	00'0		63 007,46	63 007,46	¥	63 007,46	63 007,46
29	Charges spécifiques (3)	48 000,00	00'0		48 000,00	48 000,00		48 000,00	48 000,00
. 89	Dotations aux provisions,	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
022	dépréciations (semi-budgétaires) (3)			00'0					
	d'une AE)							444 007 45	444 007 AE
Total de	Total des dépenses financières	95 113,10	0,00	00'0	111 007,46	111 007,46		111 007,40	04,100 111
Total de	Total des dépenses réelles	1 447 618,09	00'0	00'0	1 614 584,32	1 614 584,32	00'0	1 614 584,32	7 614 584,52
023	Virement à la section	00'0			00'0	00'0		00'0	00,0
042	d'investissement Opérations ordre transf. entre	47 213,00			00'0	00'0		00'0	⊕0'0
043	sections (4) Opérations ordre intérieur de la	00'0			00'0	00'0		00'0	031-20
	section	6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6 6			00.0	00 0		0.00	0007 6
Total de	Total des dépenses d'ordre	47 213,00			00,0	oo'o			_
									51-2
							D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	orté ou anticipé (5)	024
									1(

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent. (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détait du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Publié le

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

Envoyé en préfecture le 16/04/2024 Reçu en préfecture le 16/04/2024

Envoyé en préfecture le 16/04/2024 Reçu en préfecture le 16/04/2024 Publié le 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

	TOV III	DTE DII BIIDGET				=
		IONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	NSEMBLE			В
		RECETTES				
7	òllodi I	Pour mémoire.	RAR N-1	Propositions	Vote de l'assemblée	Total
cnap.		pndget		nouvelles	=	(RAR N-1 + Vote)
		précédent (1)	100	20 101 110 1	4 245 404 22	4 24E 10A 23
	TOTAL	1 221 552,99	00'0	1 245 194,23	1 245 194,23	07'16' 017
040	Attendition of programs (9)	10 000,00	00'0	10 000,00	10 000,00	10 000,00
5.0	Alternation of charges (4)	0.00	00'0	00'0	00'0	00'0
010	APA Applications do DMI	0.00	00'0	00'0	00'0	00'0
5	KoA / Regularisations de Nivil	7 580 00	00.0	7 130.24	7 130,24	7 130,24
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	477 673 00	000	165 872 99	165 872 99	165 872.99
73	Impôts et taxes (sauf 731)	155 612,99	00,0	753 254 00	753 254 00	753 254 00
731	Fiscalité locale	693 946,00	00,0	00,402,007	00,102,007	304 487 00
7.4	Dotations et participations (2)	292 226,00	00'0	294 487,00	294 467,00	42 450 00
75	Autres produits de destion courante (2)	13 315,00	00'0	13 450,00	13 450,00	13 450,00
C	Addition do godine of the first	1 172 939.99	00'0	1 244 194,23	1 244 194,23	1 244 194,23
l otal de	lotal des recettes de destion des services	000	00.0	00.00	00'0	00'0
92	Produits financiers	00,00	00'0	1 000 00	1 000 00	1 000.00
11	Produíts spécifiques (2)	1 400,00	O.	00'00	000	00.00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	00,00		00,0	on's	
Total de	Total des recettes financières	1 400,00	00'0	1 000,00	1 000,00	1 000,00
The Party of the P		1 174 339.99	00'0	1 245 194,23	1 245 194,23	1 245 194,23
lotal de	Total des recettes reelles	47 213 00		00'0	00'0	00'0
042	Operations ordre transi, errire sections (3) (4) (3)			(000
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	00'0		00,0	on'n	
Total de	Total des recettes d'ordre	47 213,00		00'0	00'0	00'0
ומומו	selecence a oldie	9:				

10	Pul
1 614 584,32	ID :
Total des recettes de fonctionnement cumulées	

369 390,09

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prevision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié. (7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

⁰²⁴ **5**²**L0**

2 500,00 600,000 2 000,00 15 000,00 1 600,00 5 000,00 1 500,00 1614584,32 800,00 4 000,00 3 000,00 10 000,00 11 970,00 5 000,00 3 000,00 30 000,00 3 000,00 3 600,00 7 596,70 1 000,00 219 368,11 2 650,d 2 000,0 500,0 3 400,0 RAR N-1+ 4 500,0 5 500,0 15 000,0 45 000,0 259 250, 3 051, || + | = || TOTAL Vote) **B1** 1 000,000 800,00 4 000,00 1 600,00 3 000,00 00'009 2 000,00 15 000,00 5 000,00 500,00 1 614 584,32 219 368,11 2 500,00 1 500,00 10 000,00 11 970,00 5 000,00 3 000,00 30 000,00 3 000,00 3 600,00 7 596,70 2 000,00 2 650,00 4 500,00 5 500,00 15 000,00 45 000,00 3 400,00 3 051,41 259 250,00 Crédits gérés information hors AE Pour 00'0 00'0 0,00 00,0 00'0 0,00 80,0 90,0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'(0,00 0,00 0,00 00,0 00'0 00'0 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 00'0 Crédits gérés dans le cadre Information d'une AE Pour 1 000,00 800,00 00'009 500,00 4 500,00 5 500,00 15 000,00 4 000,00 2 500,00 3 000,00 1 614 584,32 219 368,11 2 000,00 1 600,00 5 000,00 3 000,00 1 500,00 00'000 01 11 970,00 5 000,00 3 000,00 30 000,00 3 600,00 7 596,70 2 000,00 2 650,00 15 000,00 45 000,00 259 250,00 3 400,00 3 051,41 l'assemblée Vote de SECTION DE FONCTIONNEMENT -- DEPENSES -- DETAIL PAR ARTICLE 800,00 00,009 500,00 4 500,00 15 000,00 4 000,00 2 500,00 1 600,00 5 000,00 3 000,00 1 500,00 5 000,00 30 000,00 7 596,70 2 000,00 3 400,00 1614584.32 2 000,00 10 000,00 11 970,00 3 000,00 3 600,00 1 000,000 2 650,00 5 500,00 5 000,00 259 250,00 219 368,11 3 000,000 45 000,00 3 051,41 Propositions nouvelles 0,00 00.0 les AE lors de la l'assemblée sur budgétaire (3) – VOTE DU BUDGET Vote de séance 00,00 0,00 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00,0 00,0 0,00 0,00 0,00 0,00 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 0,00 00'0 00'0 RAR N-1 900,000 00'009 500,00 5 000,00 3 000,00 1 494 831,09 3 000,00 40 000,00 4 000,00 2 000,00 1 000,00 3 000,00 1 500,00 10 000,00 9 576,00 5 000,00 3 500,00 33 000,00 1750,00 7 400,00 1 000,00 2 000,00 2 650,00 5 000,00 45 000,00 2 650,00 212 626,00 4 600,00 15 000,00 3 550,00 Pour mémoire, précédent (2) budget Pub., publications, relations publiques Autres impôts, taxes (Admin Impôts) Contrats de prestations de services Impôts, taxes, versements (autre Entretien, réparations bâtiments Charges à caractère général (4) Fournitures de petit équipement Rémunérations intermédiaires, Frais de nettoyage des locaux Charges de personnel et frais Entretien, réparations voiries Fournitures administratives Déplacements et missions Autres services extérieurs Entretien matériel roulant Remb, frais à un GFP de Libellé Eau et assainissement Fournitures d'entretien Frais postaux et frais Fournitures de voirie Vêtements de travail Énergie - Électricité télécommunication Entretien terrains assimilés (4) (5) Combustibles rattachement Maintenance Multirisques Alimentation Carburants honoraires _ocations publics Divers Chap. / art 60633 60636 615221 615231 62876 E 60612 60622 60623 60631 60632 61551 60621 61521 6064 6288 635 6156 6283 6161 613 618 622 623 625 626 012 611 633

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - BP - 2024

Pudget P	Chan / art	íladi	Pour mémoire.	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL	
Percentant listation Percentant Percen	(1)		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +	
Preserved Hubble Preserved H			précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)	
Province thickine 115 000,00 115 000,0					séance budgétaire (3)		=	dans le cadre d'une AE	hors AE	=+ =	
Processes descriptions of the processes of the processe	6411	Personnel titulaire	135 500,00	00'0		115 000,00	115 000,00		115 000,00	115 000,00	
Charges seconds and colored	6413	Personnel non titulaire	10 000,00	00'0		35 000,00	35 000,00		35 000,00	35 000,00	
Authors changes organisms 2,860,00 0,00 45,000	6450	Charges sécurité sociale et	71 780,00	00'0		58 000,00	28 000,00		28 000'00	58 000,00	
Authorse changes to personnel As 7000,00 Colo Colo Colo As 7000,00 As	6470	prévoyance Autres charaes sociales	2 850 00	0.00		2 850,00	2 850,00		2 850,00	2 850,00	
Authoristicate de prociditàs 0,000	648	Autres charges de personnel	45 000,00	00'0		45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00	
Name	014	Atténuations de produits	00'0	00'0		00'0	0,00		00'0	00'0	
Part Pagiatarisations de RMI 0,000 0,000 1,000 0,0	016	APA	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	
Autres chieges de gestion 871 198.96 0.00 0.00 1.024 958,75 0.00 1.024 958,75 1.024 958,75 0.00	017	RSA / Régularisations de RMI	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	
Decide Per P	65	Autres charges de gestion	871 198,99	00'0	00'0	1 024 958,75	1 024 958,75	00'0	1 024 958,75	1 024 958,75	
Colisione de genetien 50 00 00 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0		courante (sauf le 6586) (4)				SOCIAL SOC		6	0000	00 000 17	
Contact secturities scales - part patronale 500,000 0,000 450,000 0,	65311	Indemnités de fonction	20 000'00	00'0		45 000,00	45 000,00	00,0	45 000,00	45 000,00	
Coults selecutifie sociate - part patronale 6500,000 0,000 0,000 470,000 0,000	65313	Cotisations de retraite	2 200,00	00'0		1 900,00	1 900,00	00,0	1 900,000	00,000 8	
Formation Form	65314	Cotis, sécurité sociale - part patronale	00'009	00'0		00'006 9	00,008 8	00'0	470.00	00,026,0	
Preside the representation of unalities 250,000 0,000 45,000,000 0,000 45,000,000 0,000 45,000,000 0	65315	Formation	200'00	00'0		470,00	4/0,00	00'0	47,000	75 000 00	
Control formation of the companies of	65316	Frais de représentation du maire	45 000,000	00'0		45 000,00	45 000,00	00,0	45 000,00	00'000'54	
Professional companies of the control of the control of the companies of the control of the co	653172	Cotis, fonds financ, allocation fin	250,00	00'0		00'06	00'06	00'0	00'06	00,08	
Contributes attitudivateur 15 050, 10 16 213, 75	, i	mandat	300 00	00 0		300 00	300.00	00'0	300,000	300,00	
Country functions Coun	0541	Creatices aufilises el Holl-valeur	15 605 15	00'0		16 213.75	16 213,75	00'0	16 213,75	16 213,75	
Autres contributions Control C	655 655 655 655 655 655 655 655 655 655	Contrib fonds compens ch	0.00	00'0		8 045,00	8 045,00	00'0	8 045,00	8 045,00	
Autres contributions bigatories 5 276,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00		territoriales						c c	000	00 000 1	
Autres contributions obligatories 0,000 0,000 0,000 10 000,000 10 000,000 10 000,000 10 000,000 10 000,000 10 000,000 10 00,000 10 00,000 10 00,000 0,	65568	Autres contributions	5 276,00	00'0		4 800,00	4 800,00	00'0	4 800,00	4 800,00	
Subv. Fonct. GFP de rattachement 10 0000,00 0,00	6558	Autres contributions obligatoires	00'0	00'0		21 628,50	21 628,50	00'0	21 628,50	21 628,50	
Subv.Fonct. BA/régies 5000,00 0	657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	10 000,00	00'0		10 000,00	10 000,00	00,00	10 000,00	00,000 UT	
Subv.Fonct. CCAS/CIAS Subv.Fonct. autres etablissements 724 857,84 0,00 0,00 Subv.fonct. autres etablissements F700,00 0,00 C 800,000 C 800,00	657362	Subv.Fonct. BA/régies	5 000,00	00'0		00'0	00'0	00'0	00'0	00,0	
Subv.fonct.autres établissements 724 857,84 0,00 807 811,50	657363	Subv. Fonct. CCAS/CIAS	00'0	00'0		2 000,000	2 000,000	00'0	5 000,000		Re
Subv.fonct.autres personnes droit 5 700,00 0,00 6 800,00 6 800,00 6 800,00 6 800,00 6 800,00 6 800,00 6 800,00 6 800,00 6 800,00 6 800,00 6 800,00 6 800,00 6 800,00 6 800,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 45 000,00	65738	Subv.fonct.autres établissements	724 857,84	00'0		807 811,50	807 811,50	00'0	807 811,50	_	eçu e
private contraction 10,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 45,000,00 0,00 45,000,00	85778	publics Subvigant autres personnes droit	5 700.00	0.00		00'008 9	00'008 9	00'0	6 800,00		en pr
Autres ch. diverses de gestion 10,000 0,00	01.00	privé					4	C C	c	_	
Autres Autres Autres Courante 45 000,00 45 000,0	6588	Autres ch. diverses de gestion	10,00	00'0		00'0	no'n	no'n	no'n	_	
Frais fonctionnement des groupes 0,00	65888	courante Autres	00'0	00'0		45 000,00	45 000,00	00'0	45 000,00	-	
d'élus d'élus d'élus d'élus d'élus des services 1352 504,99 0,00 0,0	6586	Frais fonctionnement des groupes	00'0	00'0		00'0	00'0		00'0	-	
des dépenses de gestion des services 1 352 504,99 0,00 0,00 1 503 576,86 0,00 1 503 576,86<	1 // d	d'élus								1	
Charges financières 47 113,10 0,00 63 007,46 63 007,46 63 007,46 63 007,46 63 007,46 63 007,46 63 007,46 63 007,46 63 007,46 18 007,46	Total des	dépenses de gestion des services	1 352 504,99	00'0		1 503 576,86	1 503 576,86	00'0	1 503 576,86	503 576,	
Intérêts réglés à l'échéance 5 691,77 0,00 18 007,46 18 007,47 007,	99	Charges financières	47 113,10	00'0		63 007,46	63 007,46		63 007,46	7	5 ² /
Autres 41 421,33 0,00 45 000,00 45 000,00 45 000,00 45 000,00 45 000,00 45 000,00	66111	Intérêts réalés à l'échéance	5 691,77	00'0		18 007,46	18 007,46		18 007,46	4	1.0
	6688	Autres	41 421,33	00'0		45 000,00	45 000,00		45 000,00)~

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - BP - 2024

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - BP - 2024

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
E		budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information	information	(RAR N-1 +
		précédent (2)		les AE lors de la			Crédits gérés	Crédits gérés	Vote)
				séance			dans le cadre	hors AE	
			_	budgétaire (3)			d'une AE		+
29	Charges spécifiques (4)	48 000,00	00'0		48 000,00	48 000,00		48 000,00	48 000,000
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	48 000,00	00'0		48 000,00	48 000,00		48 000'00	48 000,00
89	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			00'0					
Total des c	Total des charges financières et spécifiques	95 113,10	00'0	00'0	111 007,46	111 007,46		111 007,46	111 007,46
Total des d	Total des dépenses réelles	1 447 618,09	00'0	00'0	1 614 584,32	1 614 584,32	00.0	1 614 584 32	1 614 584 32
023	Virement à la section d'investissement	00'0			00'0	00'0		00'0	00'0
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	47 213,00			00'0	00'0		00'0	00'0
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	47 213,00			00'0	00'0		00'0	0.00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	00'0			00'0	00'0		0,00	00'0
Total des d	Total des dépenses d'ordre	47 213,00			00'0	00'0		00'0	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

00'0	= Différence ICNE N-1
00'0	Montant des ICNE de l'exercice N-1
00'0	Montant des ICNE de l'exercice

Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état t-B pour le contenu du budget précédent.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement. (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017,

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) If stagit des AE nouvelles qui sont volées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE retatives à de nouveaux engagements pluriansuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043),

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »),

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Sì le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

Reçu en préfecture le 16/04/2024 ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Publié le

Page 35

Publié le

Reçu en préfecture le 16/04/2024

00'0 440,00 105 872,99 00'000 09 294 487,00 113 123,00 0,00 2 000,00 165 872,99 753 254,00 753 254,00 117 855,00 1 000,00 2 385,24 675,00 1 250,00 1 245 194,23 7 000,00 2 000,00 7 130,24 380,00 10 000,00 (RAR N-1 + Vote) 293, 4 000, 300, 3 936 1 000 54 980, 13 450, 12 450, 1 000 1 244 194 Total 300,00 1 000,000 3 936,00 0.00 113 123,00 54 980,00 12 450,00 1 000,00 1 244 194,23 00'0 440,00 675,00 105 872,99 00'000 09 753 254,00 753 254,00 294 487,00 117 855,00 293,00 4 000,00 13 450,00 00'0 2 000,00 1 250.00 165 872,99 7 000,00 2 000,00 2 385,24 1 245 194,23 10 000,00 1 000,00 7 130.24 380,00 Vote de l'assemblée 1 000,000 300,00 00'0 00'0 1 244 194,23 675,00 293,00 00'0 105 872,99 00'0 00'000 09 753 254,00 753 254,00 294 487,00 117 855,00 113 123,00 4 000,00 3 936,00 13 450,00 12 450,00 1 000,00 00'0 380,00 2 000,00 440,00 1 250,00 165 872,99 54 980,00 2 000,00 1 000,00 1 245 194,23 10 000,00 7 000,00 7 130,24 2 385,24 Propositions nouvelles 0,00 00'0 00,00 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 0.00 0.00 00.0 00'0 00'0 00'0 0,00 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 0.00 00'0 0.00 0,00 0,00 RAR N-1 650,00 293,00 00'0 00'0 00'0 1 400,00 380,00 119 634,00 1 172 939,99 00'0 00'0 1 000,00 00'0 693 946,00 693 946,00 292 226,00 105 750,00 59 569,00 4 000,00 2 980,00 13 315,00 11 815,00 1 500,00 7 580,00 5 000,00 440,00 110,00 155 872,99 105 872,99 50 000,00 1 221 552,99 10 000,00 7 000,00 2 000,00 1 000.00 Pour mémoire, précédent (2) budget Etat-Compens.exonération taxes foncières Remboursements rémunérations personnel Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab. Remb.charges sécu.sociale et prévoyance Etat-Compens.exonération taxe habitation Produits activités annexes (abonnements) Prod. services, domaine, ventes diverses Libellé Stationnement et location voie publique Autres produits de gestion courante (3) Autres produits divers gestion courante Rembourst sur autres charges sociales Dotation de solidarité communautaire Concessions cimetières (produit net) Dotation forfaitaire des communes TOTAL Remb. frais par le CCAS/CIAS RSA / Régularisations de RMI Autres prestations de services Dotations et participations (3) Total des recettes de gestion des services Attribution de compensation Atténuations de charges (3) Impôts et taxes (sauf 731, Autres participations Etat Revenus des immeubles Remb. frais par des tiers Produits spécifiques (3) Impôts directs locaux DNP des communes DSR des communes Dot, aux élus locaux Produits financiers Fiscalité locale **FCTVA** Autres APA Chap / art. (1) 741127 741121 74718 74833 70873 70878 73212 73223 74111 74834 75888 70688 73211 73111 7588 70311 6459 7032 7088 6419 6479 742 744 752 731 016 017 15 91 74 20 73

B2

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - BP - 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III – VOTE DU BUDGE

Reçu Publi	é le	n pr oréf			e le	10	6/0)4/:	4/2 202			2	L	9~
D : 0		2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	07.7 ω		4-2 684	202	3	otal d	15-	3 <u>₁</u> E	3P	T.	024	1-DE
	20.000	ropot						es recet						al I. (1)
	אסט ע טומופ	fal dos ronoffos d'ordro	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	Wednamaduli des amonissements	Nontralisation do apposit	Operations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)		tal des recettes réelles	(3) (3)	Reprises amort dépréciations provident le 1-11	Wandats annulés (exercices antérieurs)			Libellé
	47 213,00	0,00	0.00	47 213,00	7/ 2/0,00	47 242 00	1 1/4 339,99	1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	0,00	00,00	1 400 00	précédent (2)	budget	Pour mémoire,
				の は かっぱ は の の の の の の の の の の の の の の の の の の			0,00			0,00	200			RAR N-1
	0,00	0,00	0,00	00 0	0,00		1 245 194,23		0,00	1 000,00			nouvelles	Propositions
and the second s	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00		1 245 194,23		0,00	1 000,00		=		Vote de l'assemblée
And the second s	0,00	0,00	0,00		0,00	,	1 245 194.23		0.00	1 000,00		≡ #- + =	(RAR N-1 + Vote)	<u> </u> Jotal

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - BP - 2024

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut 0,00 Compensation 0,00 Montant net 0,00		
- A-2-1-4	0.00	
	0,00	Compensation
	0,00	Montant brut

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

	<u></u>	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	Montant des ICNE de l'exercice N-1	Montant des ICNE de l'exercice

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent. (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Hors recettes impulées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définilions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'Immobilisations »).

⁽⁶⁾ Les comples 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le réglme des provisions budgétaires, conformément aux dispositions fégislatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou fiées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁸⁾ Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

⁽⁹⁾ St la montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024 Reçu en préfecture le 16/04/2024

_BP_2024-DE

	—	Ĭ.	-			Т			T	-						90				Pub	lie l	е					
				gorie prunt)							77	-	27		A-1	Y-I				ID :	031	-200	007	745	1-202	40415	5-3_l
≥;	71.2			Caté-gorie d'em-prunt (8)							A-1	A-1	A-1		< ∘	<											
- 2	מ		-														VIII A										
				Possibilité de rembour- sement anticipé O/N							0	0	C)	0 (0											
			-				18			ren Fil																9 5	
				Profil d'amor- tissement (7)																							
				- tisse							ပ	۵.	٥	L	۵	۵.											
				ď amor						Ť.																X	
				Profil															Ġ.								
			ľ	les		N.				h																	
	띧			dicité d r-seme (6)							1-	-		٤	٨	-											
	DE	(9		Pério-dicité des rembour-sements (6)																							
	DE	it 16																									
	<u>DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</u>	TION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)		Devise																							
	ATI	164	-	3. -							_	_	_			-											
	AR A	lors	ontrat	ritial Taux actuariel							1,740	1,234		4,200	4,860	2,580											
	N P/	<u>+</u>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	Taux initial u Ta							_	-		4	4	N						1		Ţ			5
	<u> </u>	틸	l'origin	Niveau de taux (5)						J. J. W.	1,740	1,234		4,200	4,860	2,580											
	ART	DEL	effes à	NIN de (Æ	=		4	4	2,	1 2							7			
ဟ	3EP	IRE	ts et d	x (4)	2250																						
XE	I Ш	ATL	mprur	Index (4)																							
ANNEXES	ETT	N N				183		169	9								1,15				4						
- A	ΑD	V P		Type de taux d'intérêt (3)							ŭ.	ш		ĸ	ш	ш											
≥)E L	IOI			00,		,04	Di I		40'0	00'0	00.0		9,04	00'0	00'0	00'0		00'0				1		00'0		
				ial (2)	0		455 479,04			455 479,04	100 000,00	170 000,00		45 479,04	70 000,00	70 000,00							Ì				
	Ē	EP/		Nominal (2)			4			,													1				
	ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT	B1.2 – REPART				egaler.			9		- m		_	_	60	2				1		- 2					lei
	IIAL	B1.2		Date du premier rembour- sement							01/02/2018	09/02/2017		01/11/2001	01/04/2008	01/03/2015											
	MON										01/4	_	_														
	\TRI			Date d'émission ou date de mobilisation					i		30/09/2017	01/09/2016		25/10/2000	17/12/2007	05/11/2014							KI I				
	S P/			Date d'émission ou date de mobilisation			100				30/08	01/08	2	25/1	17/1:	05/1										Z.	
	EXE			eJn eJn							2017	2016	2	2000	2002	2014					Y	-17					
	NN			Date de signature							28/08/2017	08/08/2016		13/10/2000	14/12/2007	02/10/2014											
	A											-	-		s,												
				Organisme prêteur ou chef de file							NOUE	POSTALE	Consignations	Caisse Dépôts et	Consignations SFIL-CAFFIL	LA BANQUE											
				Org: prêteu							LA BANQUE	POSTALE Caisse Dér	Consig	Caisse	Consignations SFIL-CAFFIL	LA BANQU											
					1	Itali			=	E			A 1015								sur	rle				ts	
				Nature ir chaque lig quer le numé de contrat)	runts	ni) sau	runts	es ments	s (Tota	prunts	(al)				026EU	1030EU	prunts	(total)	mprunt	d'une	e tirage	trėsore			oôts et	Total)	,
				Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	163 Emprunts	obilgatalles (Total)	164 Emprunts	auprès des établissements	financiers (Total)	1641 Emprunts en	euros (total)	00000	0066616	931176	MON254026EUR	MON501030EUR	1643 Emprunts en	devises (total)	16441 Emprunts	assortis d'une	option de tirage sur	ligne de trésorerle	(total)		165 Dépôts et	cautionnements	anka.
				F) E	7 7	ō L	1 4	a e	Œ	=	0	- i	0.	o	2		-	0	-	(0	0	=		_		#/. J.	

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - BP - 2024

	 										Р	ublié l	le			52	LC	}
Total général	1687 Autres dettes (total)		(total)	terme négociables	1682 Rope à moyen		emprunts (total) (9)	1681 Autres	(Total)	dettes assimilés	≒® Emprunts et	: 03	1-2000 rticulières	77451 arres assortis de	2024 Emprunts et	04/2024 BP_2 our chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	024 Nature	-DE
																Organisme prêteur ou chef de file		
	4 (5) (5) 4 (5) (6)	000	(60) ((30) ((40) ((/(c) /(c) /(c) /(c	(6) (6) (6) (6) (6)	31 MI	200 (C) 200 (C) 200 (E)	(2) (4) (4) (4) (4)		Dato do signature		
								(20) (6) (65)								d'émission ou date de mobilisation (1)	Date	
											770 138 138					premier rembour- sement		
455 479,04	0,00			0,00			,	0,00			0.00				0,00	Nominal (2)		
								(10) (10) (10)	(1) (1) (4)	87 (18) 87 (18) 97 (18)				Coperil Coperil Coperil		Type de taux d'intérêt (3)		
																Index (4)		Emprunts et deltes à l'origine du contrat
			100 m	ű.											es de la companya de	Niveau de faux (5)	Tau	ltes à l'origin
			90 90 90													Taux actuarie!	Taux initial	e du contrat
						West State of the										Devise		
																Pério- dicilé des rembour- sements (6)		
																Profil d'amor-tissement (7)		
						100 高级的		art i								de rembour- sement anticipé	Possibilité	
						\$100 mm										Caté-gorie d'em-prunt (8)		

⁽¹⁾ SI un emprent donne lleu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation. (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : lixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : prélixé (d'est-à-dire un taux variable qul n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat. (4) Mentionner te ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser. (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁹⁾ Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant altribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

00'0

00'0

00'0

168 Emprunts et dettes assimilés

				2	1	ANNEXES						2
		ANNEXES	ANNEXES PATRIMONIALES	- ETAT I	LA		RTITION PA	R NATUR	- REPARTITION PAR NATURE DE DETTE			B1.2
			B1.2 -	B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)	PAR NA	TURE DE D	ETTE (hors	16449 et	166) (suite)			
						Empruntse	Emprunts et dettes au 01/01/N					
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverfure 7 O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niyeau de faux d'intérêt à la date de vote du	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
obligataires (Total)					N 8 1							
164 Emprunts		00'0		263 391,09					22 708,42	4 672,37	00'0	00'0
auprès des												
établissements								1				
financiers (Total)	THE STREET								C. 005 00	70 070 A	00.0	00.0
1641 Emprunts en		00'0		263 391,09					22 108,42	4 012,51	00'0	o.
entos (rotal)		000	Δ-1	68 421 04	13.00	u.		1,740	5 263,16	1 156,18	00'0	00'0
5153080		00'0		127 552,12	18,00	ŭ.		1,234	6 368,47	1 544,93	00'0	00'0
931176		00.00		17 255,05	00'6	Ж		4,200	1 802,09	293,34	00'0	00'0
MON254026FUR		00.00		18 890,51	4,00	ŭĻ		4,860	4 391,94	918,08	00'0	00'0
MONED1030FUR		0.00		31 272,37	6,00	и.		2,580	4 882,76	759,84	00'0	00'0
1643 Emprunts en		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	00'0
devises (total)						No. of the last						
16441 Emprunts		00'0		00*0					00'0	00'0	00'0	00'0
assortis d'une												
option de tirage sur												
ligne de trésorerie												L
(total) (10)					HEAD SOUTH							ID :
165 Dépôts et		00'0		00'0					00'0	00'0	00'0	031
cautionnements					Table !							-20
reçus (Total)					Sarah Taran			The land				007
167 Emorunts et		0,00		00'0			NOS STATE OF THE		00'0	00'0	00'0	745
dettes assortis de				300								51-2
conditions												2024
Contambine												104
Total												15-3

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - BP - 2024

			ıblié		JUU.	77/1	51.	20	240	141	5-3		5 P	2	024	ייי)F
Total général	(total)	☐ 87 Autres dettes	: 03	me négociables	82 Bons à moyen	774 nprunis (total)	1881 Autres		2-10	- comingy	de contratt	Indiquer le numéro	Pour chaque ligne,	Nature	_		
										(H)	ON N	7	Bintiakhoo				
0,00		0,00			0,00		0,00				THORIT COUPER	Montant named					
										éventuelle (12)	couverture	d'emprunt après	Catégorie	:			
263 391,09		0,00			00,0		0,00				01/01/N	Capital restant dû au					
										années	(en	résiduelle	Durée				
										(13)	Type de taux					e siunidus	
										(4.1) Vanetti	Inday (14)				Taux d'Intérêt	Emprunts et dettes au 01/01/N	
								budget (15)	vole du	fa date de	d'Intérêt à	taux	on no	Nivosu do			
22 708,42		0.00		4	UU U	1	0.00			capitat	Capital						100000000000000000000000000000000000000
4 672,37		ao o		0,00	00.00	1 2 2	0.00			(16)	Charges d'Intérêt				Annuité de l'exercice		
0,00		0.00			00.0		0.00		_ (ii)	(17)	(In our fabines)	Intérâts parcus					
0,00		0.00		0,00	Constitution of the last of th	•	0.00				ICNE de l'exercice						

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la delte prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) SI l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détait des opérations de couverture ».

 (12) Calégorie d'emprunt. Exemple A-1 (rd. la classification des empounts entres tour les des des des la couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de laux d'inlérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de rétérence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture,
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, Indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuef et comptabilisés au 768, (16) Il s'agit des intérêts dus au litre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668,

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - BP - 2024

Subventions (2) Subventions (2) Subventions (2) Subventions (3) Nom de l'organisme Nature juridique de subvention Nom de l'organisme			V - ANNEXES			<u>></u>
Subventions (2)		ANNEXES PATRIMC	NIALES - SUBVENTIONS	S VERSEES		B8
Subventions (2)		SUBVENTIONS	VERSEES DANS LE CAD	RE DU VOTE DU BUDGET		
NONCTIONNEMENT (total)	Article (1)		Objet (3)	Nom de l'organisme		Montant de la subvention
ADMR		2	VESTISSEMENT (total)			00'0
ADMR BOULES LYONNAISES BOULES LYONNAISES BOULES LYONNAISES BOOLES LYONNAISES BOOLES LYONNAISES Association FOVER RURAL - 3EME AGE FOYER RURAL - VIE FOYER RURAL - FETE CULTURELLE FOYER RURAL - FETE CULTURELLE FOYER RURAL - FETE COLLTURELLE FOYER RURAL - FETE COLLTURELLE FOYER RURAL - FETE COLLTURELLE FOYER RURAL - FETE Association TENNIS FASSOCIATION ASSOCIATION TENNIS		FO	NCTIONNEMENT (total)			00'008 9
BOULES LYONNAISES Association DANSELLA Association FC OUEST FOYER RURAL FOYER RURAL - SEME AGE FOYER RURAL - VIE CULTURELLE FOYER RURAL - FETE FOY	65748			ADMR	Association	400,00
DANSELLA Association FC OUEST FOYER RURAL FOYER RURAL - 3EME AGE FOYER RURAL - VIE CULTURELLE FOYER RURAL - FETE FOYER RURAL -	65748			BOULES LYONNAISES	Association	100,00
FC OUEST Association FOYER RURAL - 3EME AGE FOYER RURAL - VIE FOYER RURAL - VIE FOYER RURAL - FETE FOYER RUR	65748			DANSELLA	Association	100,00
FOYER RURAL - 3EME AGE FOYER RURAL - 1 FOYER RURAL - VIE FOYER RURAL - VIE FOYER RURAL - FETE FOYER RURAL -	65748			FC OUEST	Association	100,001
FOYER RURAL - 3EME AGE FOYER RURAL - VIE CULTURELLE FOYER RURAL - FETE FOYER RURAL - FETE COLTURAL - FETE GYM VOLONTAIRE SOUVENIRS Français Association TENNIS Association	65748			FOYER RURAL	Association	00'009
FOYER RURAL - VIE Association CULTURELLE Association LOCALE Association GYM VOLONTAIRE Association TENNIS Association	65748			FOYER RURAL - 3EME AGE	Association	400,00
CULTURELLE FOYER RURAL - FETE Association 4 LOCALE GYM VOLONTAIRE Association SOUVENIRS Français Association TENNIS Association	65748			FOYER RURAL - VIE	Association	200,000
FOYER RURAL - FETE Association 4 LOCALE GYM VOLONTAIRE Association SOUVENIRS Français Association TENNIS Association)			CULTURELLE		
LOCALE GYM VOLONTAIRE Association SOUVENIRS Français Association TENNIS Association	65748			FOYER RURAL - FETE	Association	4 000,00
GYM VOLONTAIRE Association SOUVENIRS Français Association TENNIS Association)			LOCALE		
SOUVENIRS Français Association TENNIS Association	65748			GYM VOLONTAIRE	Association	300'00
TENNIS Association	65748			SOUVENIRS Français	Association	100,00
	65748			TENNIS	Association	300,000

(1) indiquer l'article d'imputation de la subvention. (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention. (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

5-3_BP_2024-DE ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N IV - ANNEXES В9 7

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - BP - 2024

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

15							
GRADES OU EMPLOIS (1)	(2)	And Appropriate Control of Contro	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PO	URVUS SUR EMPI (4) EN ETPT	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)
77451-2		À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON	TOTAL
MPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
)31 ₋		0,00	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
 ☐ Tirecteur général adjoint des services ☐ Directeur général des services 		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
-		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
3/3-1 QU CGFP							4
FILIERE AUMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Calour administratii ppai 1 - Ci	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE IECHNIQUE (6)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique	0	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ell lede cocivi e (1)	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
- ILIENE GOCIALE (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	00,0	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0.00	0.00	0.00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0.00
Adjoint administratif		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
+ g + h + i + j + k + l) + g + h + i + j + k + l)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT89500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctonnels sont également comptabilisés dans leur fillère d'origine.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotté de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quoité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV - ANNEXES

REMUNERATION (3)

SECTEUR

CATEGORIES

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N

 \geq

Envoyé en préfecture le 16/04/2024 Reçu en préfecture le 16/04/2024 Publié le ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE Nature du contrat (5) **B**3 CONTRAI

Fondement du contrat (4) A 327-5 00'0 00'0 0,00 0,00 Euros Indice (8) OTR (2) Ξ C Agents occupant un emploi non permanent (7) (2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Ubanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-lechnique.
SP : Sportifer (CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POLL : Pollice.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités. Agents occupant un emploi permanent (6) **TOTAL GENERAL** (1) CATEGORIES: A, B et C. Adjoint administratif

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):
332-23-7: Accroissement elemporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-23-7: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-24: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale fixée par les parties dans la six ans saisonnier d'activité pour une durée maximale fixée par les parties de saisonnier d'activité pour une durée maximale fixée par les parties de saisonnier d'activité de la maplic.
332-24: Contrat de projet pour une durée maximale de saisonnier de saisonnier de saisonnier de la maplic.
332-24: Ascarce de d'amposité de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-24: Communes de moins de la 1000 habitate des fonctions, sous réserve qu'actur noncis de la findie du en partie de la moins de 1 000 habitates de moins de 1 000 habitate de services publics de six ans au moins.
332-15: Contractuel laritorial sur emploi permanent - paut être normé a qualité de fonctionnaire s'algalier par l'atuchié de fare de savices publique laritoriale (emplois fonctionneis de dredoin de la décision d'une autorité.
332-13: Contractuel laritoriale de cabinet.
333-12: Collaborateurs de cabinet.
333-1

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 328, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP. (5) Indiquer si l'agent contractuel est illulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) St un contrat fixe comme rétérence de rémunération un trallement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

IV – ANNEXES	ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE	
ANNEXES BUDGETAIRES		
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1	

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	136 076,62	136 076,62
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	45 014,19	45 014,19
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	27 618,27	27 618,27
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	65 000,00	65 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	37 381,73	37 381,73

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - B

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

5²L0

IV – ANNEXES ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	27 618,27	I 27 618,27
	unts et dettes assimilées (A)	27 618,27	27 618,27
1631 1641 1643 16441 1671 1672 1678 1681 1682	Emprunts obligataires Emprunts en euros Emprunts en devises Opérations afférentes à l'emprunt Autres emprunts	0,00 27 618,27 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 27 618,27 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
1687	Autres dettes es et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

Envoyé en préfecture le 16/04/2024 Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

51-20240415-3_BP_2024-DE

			IV - ANNEXES	S			\\
AUTRES ELE	EMENTS	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION -	- DECISIONS EN	ECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	BUTIONS		D3

Libellés		Base notifiée (si connue à la date	Variation de la base / (N-1)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée	Variation du	Produit voté par	Variation du
		de vote)	(%)	délibérante	(%)	délibérante	(%)
Part régionale des ressources				1/0, dillte ou 5/			
		00'0	00'0	00'0	00.00	00.0	00.0
define à l'art, ' Gazole 265 du code des		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	- 00'0
TICPE SP		00.0	0.00	COO			
(majoration Gazole		000	00'0	00'0	0,00	00'0	000
ti a		000	00.0	000	0,00	00'0	00'0
Taxe sur les permis de conduire		00'0	0.00	000	000	00 0	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	es	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	its	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Taxe sur le fransport public aérien et maritime (1)	Ilme (1)	00'0	0,00	00'0	000	00.0	90.0
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		00'0	00'0	0.00	000	00'0	00'0
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont sournis les rhums et spiritueux (1)	nxdnels	00'0	00'0	0,00	00'0	00'0	00,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		00'0	00'0	0.0	000	00.0	000
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	strement	00'0	00'0	00'0	00.0	00.0	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	ité	00'0	00'0	00'0	00'0	000	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	ones de	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Part communale des ressources					-		
TFPB		1 292 000,00	00'0	48.78	4.00	A37 50 DS3	T
TFPNB		38 300,00	00'0	89.83	4 DO	00,162,000	T
CFE		00'0	00'0	0.00	00.0	04 404,09	T
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	daires	43 300,00	00'0	18,61	4,00	8 058.13	007
TOTAL		1 373 600,00	00'0			672 700,62	

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE - E

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

Α

V – ARRETE ET SIGNATURES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 16 Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES:

Pour: 19 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation: 08/04/2024

Présenté par Le Maire (1), A LASSERRE-PRADERE, le 15/04/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session ORDINAIRE A LASSERRE-PRADERE, le 15/04/2024 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

1 SERNIGUET Hervé	Jeise Cat
2 PINEL Valérie	
3 TAUZIN Christian	- EAMO
4 DE ALMEIDA Victor	le
ANSCIEAU Marc	
ARVIN-BEROD James	
BOETSCH Régis	The state of the s
BOSSART-DUDOUET Sylvie	
DEMBLANS Hélène	
DUBARRY Nadège	
DUCHENE-MARULLAZ Pierre	- Lea
DUMAS Christelle	dull
DUPONT Jacques	
GOMEZ Valérie	
GOUNOT Mathieu	9
GRIFFOIN Hubert	Mil
IMELHAINE Marion	(111)
IVANEC Sébastien	The state of the s
LAGRASSE Marie-Josée	Caparales
MOREAU Muriel	

commune de LASSERRE-PRADERE - LASSERRE PRADERE -

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

5²LO

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

ID: 031-200077451-20240415-3_BP_2024-DE

PAULY Patrice

REYNARD Sarah

Ciacomovi VIEU Magali

VIEU Magali

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 15/04/2024, et de la publication le 15/04/2024

A LASSERRE-PRADERE, le 15/04/2024

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.